

Réf: Dossier 301474

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE SAMA TAMBLA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME LA
RENTREE DU QUARTIER BOUKINISSO, LOT 29, ILOT 03.,
Lot 29, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE SAMA TAMBLA »

Objet : ENSEIGNEMENT MATERNEL, ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TECHNIQUE,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous
Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous
Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En
Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De
Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société
Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières,
Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se
Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social
Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON ADJAME LA
RENTREE DU QUARTIER BOUKINISSO, LOT 29, ILOT 03.,
Lot 29, Ilot 03

Dirigeant(s) M TAMBLA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01522 du 08/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19689/GTCA/RC/2024 du 08/04/2024

